



PHI 767 – Séminaire d'éthique appliquée 2 (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2020

Mardi (16h00-18h50 : visioconférence)

Sherbrooke: local A3-131; Longueuil: L1-2637

Enseignant : **Claude Gélinas**
Bureau : **A5-213**
Téléphone : **819 821-8000, poste 62814**
Courriel : **claude.gelinas@usherbrooke.ca**

**DÉFINITION D'UN POSITIONNEMENT ÉTHIQUE
EN CONTEXTE INTERCULTUREL**

Ce séminaire vise à identifier les fondements d'une posture éthique susceptible de faciliter les relations interculturelles et une intégration adéquate des différences en contexte pluraliste.

OBJECTIF

Analyser dans une perspective interdisciplinaire les enjeux éthiques et sociaux de la diversité culturelle. S'initier au processus de distanciation et de réflexivité nécessaire pour saisir les différentes dimensions des situations d'interculturalité. Mener une réflexion éthique sur sa position face aux enjeux interculturels.

CONTENU

Concepts de culture et d'identité culturelle. Représentations collectives et mécanismes d'inclusion et d'exclusion des immigrantes et immigrants et d'autres groupes minoritaires (intégration, adaptation, stéréotypes). Modèles de gestion de la diversité culturelle au niveau des gouvernements, des organisations et des services publics. Analyses de cas.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
	PARTIE MAGISTRALE
7 janvier	Présentation du cours et des objectifs - profil de la diversité culturelle
14 janvier	Le paradoxe de la mondialisation : uniformité et particularisme
21 janvier	Les différentes dimensions de la culture
28 janvier	Les modèles étatiques de gestion de la diversité culturelle et religieuse
4 février	Les facteurs d'exclusion de la différence (racisme, stéréotypes, xénophobie)
11 février	Étude de cas 1 : Laïcité et liberté de religion au Québec
18 février	Étude de cas 2 : Les relations avec les peuples autochtones
	SÉMINAIRES ÉTUDIANTS
25 février	Séminaire étudiant
3 mars	Semaine de relâche
10 mars	Séminaire étudiant
17 mars	Séminaire étudiant
24 mars	Séminaire étudiant
31 mars	Séminaire étudiant
	PRÉSENTATIONS DES TRAVAUX
14 avril	Présentation des travaux
21 avril	Présentation des travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation porte essentiellement sur la production d'un travail long consacré à l'analyse d'un enjeu de nature interculturelle au choix ainsi que sur la prise en charge d'un séminaire.

Participation 10%

L'évaluation de la participation sera faite en fonction de la présence aux séminaires et de la participation de chacune et chacun dans les discussions et le travail en classe.

Séminaire 30 %**Date : à déterminer**

L'étudiante ou l'étudiant devra prendre en charge un séminaire. Chaque séminaire comprend deux parties : la revue détaillée d'un ouvrage en lecture obligatoire (90 minutes) et une période de discussion autour du même ouvrage (pour la durée restante) animée par l'étudiante ou l'étudiant.

Présentation du travail 20 %**Date : 14-21 avril**

Cette présentation vise à faire part de l'état d'avancement de la recherche en lien avec le travail long.

Normes de présentation :

- 1) Communication (20 minutes) suivie d'une période de questions (20 minutes)
- 2) Présentation *PowerPoint*
- 3) Les notes sont permises, mais ne doivent pas être lues de façon systématique
- 4) Dépôt du document *PowerPoint* sur Moodle

Évaluation :

- 1) Maîtrise du sujet
- 2) Qualité de la présentation visuelle
- 3) Qualité des réponses aux questions

Travail long 40 %**Remise : 3 mai
(dépôt sur Moodle)**

Ce travail vise à analyser une problématique interculturelle tirée de l'actualité. À cette fin, vous devez :

- 1- faire une présentation détaillée et justifiée du cas à l'étude
- 2- décrire d'une façon claire la problématique et les principaux aspects normatifs, politiques et anthropologiques qui sous-tendent votre étude de cas et qui doivent être pris en compte dans votre analyse
- 3- circonscrire les principaux arguments avancés par les différentes parties impliquées, si l'étude de cas le permet
- 4- argumenter votre position

Cet exercice vise à vérifier votre capacité d'analyser une problématique interculturelle, de faire les liens avec les théories sous-jacentes, d'identifier les prétentions des parties, de faire ressortir les enjeux et principes en cause et, ensuite, de prendre position de manière raisonnée en vous appuyant sur des éléments qui ont été présentés en classe.

15 à 20 pages : paginées, avec table des matières et page titre. Pour le format de présentation, se référer à :

2000. *Protocole de rédaction du travail écrit* (6^e éd.). Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 64 p. LB 2369 U55 2000

L'évaluation portera sur l'originalité du sujet, la qualité et la pertinence de l'information présentée, la cohérence de l'argumentaire et la présentation d'ensemble (incluant la qualité du français).

TEXTES EN LECTURE OBLIGATOIRE

Disponibles sur la page Moodle du cours.

LECTURES OPTIONNELLES

Amselle, Jean-Loup

1999 *Logiques métisses: anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Paris : Payot.

Anderson, Benedict

1991 *Imagined Communities*. New York : Verso.

Appadurai, Arjun

1996 *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Brown, Donald E.

1991 *Human Universals*. New York: McGraw-Hill.

Camilleri, Carmel

1990 *Stratégies identitaires*. Paris : Presses universitaires de France.

Cohen, Anthony P.

1985 *The Symbolic Construction of Community*. New York : Tavistock Publications.

Fluehr-Lobban, C.

2005 *Race and Racism: An Introduction*. Walnut Creek: Altamira.

Geertz, Clifford

1973 *Interpretation of Cultures : Selected Essays*. New York : Basic Books.

Handwerker, W. Penn

2009 *The Origins of Cultures: How Individual Choices Make Cultures and Cultures Change*. Walnut Grove: Left Coast Press.

Hobsbawm, Eric

1983 « Introduction. Inventing Tradition », *The Invention of Tradition*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 1-14.

Inda, Jonathan Xavier et Renato Resaldo

2001 *The Anthropology of Globalization: A Reader*. Malden, MA: Blackwell.

Izard, M., J. Galaty et J. Leavitt

1991 Culture. dans *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, P. Bonte et M. Izard (dir.). Paris : Presses universitaires de France, p. 190-196.

Kymlicka, Will

1998 *Finding Our Way : Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*. Toronto : Oxford University Press.

2001 *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*. Montréal : Boréal.

Lagassé, Martin

1997 L'obligation d'accommodement raisonnable comme outil d'intégration des Québécoises et des Québécois de minorités ethnoculturelles et religieuses, dans *Le droit face aux diversités religieuses et culturelles : 1996*. Sherbrooke : Les Éditions Revue de Droit Université de Sherbrooke, p. 83-154.

Milot, Micheline

2002 *Laïcité dans le Nouveau Monde. Le cas du Québec*. Turnhout : Brepols Publishers. Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

Mucchielli Alex

2002 *L'identité*. Paris : Presses universitaires de France. [1986]

Niezen, Ronald

2004 *A World Beyond Difference. Cultural Identity in the Age of Globalization*. Malden: Blackwell Publishing.

Osterhammel, Jürgen et Niels Peterson

2005 *Globalization: A Short History*. Princeton: Princeton University Press.

Pagé, Michel

1991 L'intégration, identité ethnique et cohésion sociale. dans *Pluriethnicité, éducation et société*. Québec, F. Ouellet et M. Pagé (dir.). Québec : IQRC, p. 119-155.

1994 *Intégration, citoyenneté et nationalité au Québec*. Conseil de la langue française.

Richardson, James T. (dir.)

2003 *Regulating Religion : Cases Studies from Around the Globe*. New York : Kluwer.

Rondeau, Dany

2001 *Prolégomènes à une éthique globale interculturelle*. Thèse de doctorat (philosophie), Université Laval.

Rondeau, Dany

2008 « La relation des droits aux devoirs : approche interculturelle », *Revue ASPECTS*, 1 : 141-166.

Seymour, Michel

2008 *De la tolérance à la reconnaissance*, Montréal : Boréal.

Simard, Jean-Jacques

1991 Droits, identités et minorités. dans *Pluriethnicité, éducation et société*, F. Ouellet et M. Pagé (dir.). Québec : IQRC. p. 155-197.

Taylor, Charles et Amy Guttman

2001 *Multiculturalism : Examining the Politics of Recognition*. Princeton University Press.

Wachtel, Nathan

1974 L'acculturation. dans *Faire de l'histoire*, J. Le Goff et P. Nora (dir.). Paris : Gallimard, 1 : 124-146.

Woehrling, José

1998 L'accommodement raisonnable et l'adaptation de la société à la diversité religieuse. *Revue de droit de McGill*, 43 : 325-401.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :

<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudiants/documents-officiels-guides-et-formulaires/guides-de-presentation/guide-travail-ecrit/>

LibGuide en philosophie :

<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>